



Bulletin Municipal Numéro 36 - Octobre 2025



LE PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest propose aux habitants une large concertation sur l'aménagement de l'ensemble de leurs communes.

L'objectif de ce travail est l'élaboration d'un diagnostic foncier permettant de remplacer le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui détermine actuellement les règles d'urbanisme de notre commune.

La Communauté de Communes précise : « Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Comme les autres documents d'urbanisme, le PLUI doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales - dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols. Il constitue un outil central pour encadrer l'aménagement opérationnel : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, ainsi que, le cas échéant, aux ouvertures d'installations classées appartenant aux catégories visées par le PLUI ».

Participer à l'élaboration du PLUI est donc une démarche importante qui nous concerne tous. Sans réflexion des habitants, le PLUI sera travaillé et imposé par l'état, via la Communauté de Communes.

Au Donzel, nous avons impulsé et déjà effectué un travail important durant 3 journées, avec les habitants volontaires et l'ARBAN (Société coopérative d'intérêt collectif) et particulièrement avec le paysagiste Alain Freytet.

L'objectif de ce travail collectif était une réflexion sur l'aménagement du centre bourg.

Nous avons déjà appliqué certaines décisions : le bourg a gagné en esthétique, et l'aménagement de la Maison Glomet qui va débuter, a été plébiscité. Pour l'instant ce projet a débouché sur l'installation dans ces locaux de l'EPICERIE participative , du CAFE-BAR associatif et de la bibliothèque, lieux de partage et de convivialité , ouverts à tous.

Pour élaborer le PLUI, la commune du Donzel continuera à s'appuyer sur la synthèse de ce document de travail collectif, riche de nombreuses autres pistes.

Vous avez été informés par le LIEN N° 33 (octobre 2023) de ce qu'est le PLUI et de la mise à disposition d'un cahier en mairie destiné à recueillir vos réflexions et propositions.

A ce jour seules 2 habitantes ont contribué à cette réflexion. C'est regrettable, il s'agit de notre commune, et **si nous ne décidons pas nous-mêmes, d'autres le feront pour nous .**

Bruno Clochon

La Communauté de Communes propose une RÉUNION DE TRAVAIL sur le PLUI.

Mercredi 26 novembre à 15 heures à la Mairie du Donzel.

Merci de signaler votre participation avant le 20 novembre.

Nous vous attendons nombreux.

LE FEUILLETON DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Les Attributions de Compensation sont le résultat des cotisations (anciennement taxes professionnelles) des entreprises versées à la Communauté de Communes. Ces versements sont ensuite redistribués aux communes selon un calcul datant de 15 ans et jamais actualisé.

Or en 15 ans les choses bougent dans les communes : des entreprises s'installent ou s'agrandissent, ou disparaissent...

Par ailleurs, des compétences antérieurement prises en charge par la commune sont désormais gérées par la Communauté de Communes (exemple : compétence enfance-jeunesse, assainissement, adhésion au conservatoire de musique ...). Ces transferts sont débattus et votés par les maires en Conseil Communautaire. Et à chaque récupération de compétence, la Communauté de Communes demande une participation à chaque commune. La participation est calculée en fonction du nombre d'habitants (ex pour l'adhésion au conservatoire, Le Donzel paye 276€ pour ses 188 habitants).

Cette cotisation est déduite des Attributions de Compensation qui sont versées aux communes.

Ce mécanisme - non révisé - a engendré une situation inégalitaire et se solde aujourd'hui pour Le Donzel par des Attributions de Compensation négatives (4000€) payables chaque année.

L'équipe municipale précédente a fait des réclamations auprès de la COMCOM, et a manifesté son opposition en refusant de payer ces sommes. Sans aucun résultat.

Finalement, c'est en initiant durant ce mandat un groupe de travail constitué de maires de diverses communes, sous la présidence de Dominique Berteloot, maire de Maisonnisses, que nous avons pu obtenir en juin dernier une révision des Attributions de Compensation et la remise à zéro des Attributions de Compensation négatives.

A partir de 2026 notre commune n'aura plus à verser ces 4000€.

Il faut bien être conscient que ce travail important et chronophage que nous avons réalisé, n'est pour autant qu'une étape dans une nécessaire réflexion sur la révision régulière des Attributions de Compensation.

Je suis pour ma part heureux d'avoir participé à ce groupe de travail et contribué à cette réussite, car je suis profondément indigné par le traitement inégalitaire des Attributions de Compensation des communes.

Je remercie les maires qui ont participé à ce groupe de travail et obtenu ce résultat. J'ai beaucoup apprécié ces hommes et femmes profondément attachés aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité. Gardons toutefois en mémoire que le feuilleton va se poursuivre...

Bruno Clochon

LE RPI : REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Le travail sur l'actualisation des statuts et du fonctionnement du RPI est désormais achevé.

Il a permis de mettre en place des procédures de financement des deux écoles du RPI, claires, négociées et suivies par l'ensemble des communes adhérentes.

Dans la suite de ce processus de normalisation économique, le groupe de travail a poursuivi ses travaux pour la refonte totale et la réécriture de la convention de fonctionnement du RPI (la précédente datait de 1966!!).

Elle permet de définir :

- le cadre de l'adhésion de chaque commune
- le mode de gestion et de suivi de gestion concertée
- le suivi des effectifs par commune
- la mise en place d'un tarif social de la restauration scolaire
- la mise en place d'une instance de suivi bi-annuelle du fonctionnement administratif et financier du RPI
- la recherche d'un nom pour notre RPI.

Depuis la rentrée de septembre la commune du DONZEL est officiellement adhérente du RPI.

Marc Dupont

LA PLACE DE LA SALLE DES FÊTES SE TRANSFORME

Depuis plusieurs mois, la place située devant la salle des fêtes connaît une véritable métamorphose. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes, pour redonner vie à cet espace central du village.

Tout a commencé par le grand chantier de terrassement : la butte a été creusée afin de mettre la place au même niveau que la route et l'entrée de la salle des fêtes. Cela permet désormais de profiter d'un espace plat et accueillant, plus pratique pour tous les usages.

Une fois ce terrain réaménagé, la commune a choisi de l'enherber et de déplacer le monument aux morts. Placé désormais dans un nouvel écrin, il est mieux mis en valeur et plus accessible lors des commémorations.

Des murs en pierre sèche ont également été montés, apportant à la place un charme authentique et durable, comme vous avez pu le découvrir dans le dernier numéro du lien.

Côté équipements, les toilettes publiques, longtemps enterrées et victimes d'importants problèmes d'humidité, ont, elles aussi été rénovées. L'isolation par l'extérieur, le bardage bois et le petit toit en ardoise ont complètement changé leur apparence et leur confort. Il reste encore à refaire l'intérieur,

notamment le plafond moisie, afin de finaliser cette remise à neuf.

Enfin, un accès PMR sera prochainement aménagé pour



permettre à toutes et tous de profiter pleinement de la place et des installations.

Grâce à ces aménagements, la place de la salle des fêtes devient un véritable lieu de convivialité, à la fois pratique, esthétique et respectueux du patrimoine.

Laura Renneteau

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE LOGEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Le logement de l'ancienne école a retrouvé une nouvelle jeunesse ! Après le départ du dernier occupant, il n'était plus possible de le louer en l'état tant il avait été abîmé. La commune a donc décidé d'entreprendre des travaux indispensables.

Nous avons aussi profité de cette occasion pour améliorer le confort et les performances énergétiques du logement : isolation des murs et du grenier, afin de réduire les dépenses de chauffage et d'offrir un meilleur bien-être aux futurs habitants.

Côté aménagement, une cloison a été supprimée pour

transformer le salon et la salle à manger en une grande pièce de vie, plus lumineuse et conviviale à quoi s'ajoutent deux chambres, une salle de bain et une cuisine.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce au soutien financier de l'État et du Département, que nous remercions chaleureusement.

Le logement est désormais prêt à accueillir de nouveaux habitants dans un cadre modernisé, confortable et économique en énergie.

Laura Renneteau

L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE

L'association L'Épicerie a fêté sa deuxième année de création avec une épicerie participative et un café-bar associatif plus en forme que jamais !

Nous sommes désormais 33 familles adhérentes à œuvrer pour le bon fonctionnement de l'épicerie. Chaque famille donne quelques heures de son temps par mois afin de réaliser les tâches diverses : tenir la boutique, passer les commandes, réceptionner les produits, rechercher des nouveaux producteurs et des produits sains à des prix abordables...

Les étals de l'épicerie proposent un grand choix de produits de la vie courante venant de plateformes alimentaires ou directement de nos onze producteurs locaux partenaires.

Que vous soyez adhérents ou non, les portes de l'épicerie sont

ouvertes à toutes et à tous et nous vous réservons le meilleur accueil.

L'épicerie et le café-bar sont ouverts tous les mardis et vendredis de 17h30 à 19h30.

Si vous souhaitez en savoir plus, écrivez-nous à epiceriedudonzeil@gmail.com ou venez nous rencontrer autour d'un verre au café-bar !

L'Épicerie du Donzeil – maison Glomet, rue principale - 23480 Le Donzeil

Marie Arnaud Membre du CA de l'Epicerie

ASSOCIATION DE SOUTIEN A DOMICILE

Soucieuse d'améliorer la qualité des repas proposés en livraison à domicile, l'association a fait le choix d'un nouveau fournisseur de repas à compter du 8 décembre. Il s'agit de l'EHPAD de Royère de Vassivière qui utilise principalement des produits locaux dont nous avons pu tester la qualité et la quantité. Un choix de menu est proposé pour le repas de midi auquel s'ajoute un potage pour le soir. Vous pouvez choisir de 1 à 7 repas par semaine et la livraison a lieu les lundis, mercredis et vendredis. Nous assurons aussi des petits

travaux de bricolage ou jardinage : prioritairement la tonte, mais aussi rentrer du bois, tailler les haies....

N'hésitez pas à nous contacter au 05 55 64 19 79 (laisser un message, nous répondons rapidement)

ou par mail : assoc-soutien-domicile@orange.fr

Sylvie Poli Présidente de l'association

INFOS DIVERSES

ÉLECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2026

Attention le mode de scrutin change: La préfecture de la Creuse, seule habilitée à diffuser les informations prévoit une importante campagne de communication.

Pour toute information contactez directement la préfecture.

LOCATION de la SALLE DES FÊTES

Suite aux travaux de la place autour de la salle des fêtes, et à l'inventaire du mobilier et de la vaisselle, un nouveau règlement de location est établi depuis le mois de juin dernier. d'autre part , afin de faciliter les manipulations de mobilier, la commune a acheté 12 nouvelles tables légères et 30 chaises pliantes . Ces achats ont été financés par une enveloppe « lieux de convivialité », obtenue auprès de la Sous-Préfecture d'Aubusson.

INCIVILITÉS

Entre le 20 et le 21 juillet dernier, un vol de 3 panneaux signalétiques a eu lieu au Donzel, sur la D45, à la sortie du bourg, en direction de Saint-Georges-la-Pouge (vol du panneau d'entrée de bourg, du panneau de sortie de bourg et du panneau de limitation à 50 kms/h). Ce vol constitue une atteinte grave au bien public, et donc une atteinte grave à tous les habitants de la commune.

La commune du Donzel a déposé plainte à la gendarmerie. Le panneau de sortie a été retrouvé jeté dans un jardin privé, les autres panneaux ont disparu.

Ces atteintes au bien public sont inadmissibles :

- elles portent atteinte à la sécurité de tous. En effet, l'absence de panneau à l'entrée d'un village n'informe plus sur la limitation imposée à 50 kms/h.
- elles entraînent des coûts importants supportés par tous les habitants de la commune (temps de recherche puis de réfection et de remise en place de panneaux par les employés communaux, temps de déplacement et de dépôt de plainte à la gendarmerie, rachat des panneaux volés). Pour information, un panneau d'entrée de bourg coûte environ 1000 €.

Il est possible que certains connaissent les auteurs de ces délits de dégradation du bien public, et je les charge de leur présenter la note de la part de tous les habitants du Donzel.

Je condamne avec la plus grande fermeté toutes les atteintes au bien commun (dégradations, appropriations).

MAISON GLOMET

- Travaux Rez de chaussée

En prévision des travaux et durant ceux-ci, la bibliothèque va déménager et retourner dans la Salle du Conseil Municipal. Quant à l'Association L'Epicerie, elle s'installera dans un local au rez-de-chaussée de l'Ancienne école, local jusqu'ici occupé par L' Association de Soutien à domicile. Cette dernière souhaitant réduire sa surface d'utilisation accepte volontiers cette nouvelle disposition.

La finalité de la réhabilitation du Rez-de-Chaussée de la Maion Glomet est de mettre à disposition de tous les habitants des locaux partagés, afin de renforcer la convivialité et l'animation de la commune et de participer au mieux vivre au Donzel. Le Café-bar qui a beaucoup de succès en est déjà une belle illustration.

-Travaux à l'étage

La Communauté de Communes débute cet automne la réhabilitation du premier étage de la Maison Glomet en vue d'en faire des logements . Les géomètres et les architectes ont réalisé les premiers relevés afin de finaliser des plans.

BIENS SANS MAÎTRE

La commune a intégré dans son domaine privé une maison avec grange mitoyenne en bord de route dans le village du Mas-Léger. Ainsi qu'un terrain (jardin) et des parcelles de bois.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Suite à l'information diffusée dans le Lien et aux courriers personnalisés envoyés par la mairie, de nombreuses personnes sont venues déclarer ou régulariser leurs travaux.

C'est important car :

- d'une part, elles sont désormais en règle avec l'administration, ce qui est nécessaire en cas de vente de leurs biens,
- d'autre part, elles sont en règle avec leur assurance, et ceci est capital en cas de sinistre.

CAFÉ BAR

Vendredi 14 novembre 2025 : diner partagé ouvert à tous à 19h 30 à la Maison Glomet. Inscription au Café Bar.

BIBLIOTHÈQUE

Elle ouvre désormais le mardi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12 h. L'équipe de la bibliothèque s'est renouvelée et de nouveaux bénévoles, Martine Haidon et Laurent Masselis vous accueillent désormais autour d'Anne Hamot et de Dominique Marquenie, référentes de la bibliothèque. De nombreux titres de romans et documentaires sont disponibles et renouvelés régulièrement. Vous trouverez aussi des BD, des revues et des DVD. Les enfants bénéficient également d'un vaste choix.

Le vendredi 10 octobre dernier, la bibliothèque accueillait une formidable journée autour de l'écrivain Guy de Maupassant : exposition de l'artiste Jean Estaque, lectures d'un choix de contes et nouvelles par Jean-Claude Bray et Michel Parot, comédiens et lecteurs, bien connus au Donzel et dans la région. 35 personnes enchantées y ont assisté. La soirée s'est terminée par un pot amical offert par la municipalité.



L'OPÉRA DE BORDEAUX EN DIRECT

Vendredi 12 septembre, 21 personnes assistaient dans la salle du Conseil, à la retransmission en direct du concert d'ouverture de la saison de l'Opéra de Bordeaux.

Ces retransmissions d'excellente qualité audio et vidéo ont permis aux mélomanes de la commune et des environs, de passer une magnifique soirée. Soirée qui s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la municipalité.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Le 15 juillet dernier, nous fêtons les 5 ans du marché, dans la bonne humeur et au son de l'accordéon , Une bien belle réussite pour notre village.

Et en ce début d'automne, à l'initiative des producteurs locaux , nous avons fêté la semaine du goût . Mardi 14 octobre, nous étions tous conviés à « toaster » leurs produits et à les déguster. Ambiance très conviviale assurée grâce à la qualité de leurs produits, leur dynamisme et leur bonne entente. Merci à chacun d'eux.

Bruno Clochon

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2024

Décès :

Monsieur Hervé COFFIN le 12 avril 2024

Monsieur Guy MARCELLAUD le 24 juillet 2024

Madame Anita SPARO, épouse MALAVAUD le 17 octobre 2024

Une nouvelle fois nous présentons à leurs familles, nos sincères condoléances.

Naissances :

Gabrielle BROHAN SIMONET le 16 octobre 2024

Mariage :

Madame Barbara KENNET et Monsieur Yves NOCAUDIE le 15 août 2024

L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque reprend ses activités à la salle des fêtes :

- Le samedi 25 octobre de 14h à 17h, atelier créatif pour les enfants sur le thème de l'automne - 2€ sur réservation avec le goûter au 06 74 80 44 08.

- Le samedi 15 novembre à 20h30 en partenariat avec la Mairie: spectacle de cirque burlesque, La Fuite, tout public dès 5 ans - dans le cadre de la saison culturelle de Creuse Sud-Ouest - 7€ ou 4€ et gratuit jusqu'à 10 ans.

- Le samedi 20 décembre, Fête de Noël :

- 15h30 atelier créatif pour les enfants
- 16h30 goûter et chants de Noël (vin chaud offert aux parents)
- 17h30 arrivée du Père Noël et remise des cadeaux
- 18h30 apéritif offert à tous
- 19h30 repas sur réservation (06 74 80 44 08)

Sylvie Poli Présidente de l'Amicale

**vendredi
14
NOV
Saint-Pardoux-Morterolles**
&
**samedi
15
NOV
Le Donzeil**

**20h30
Salles des fêtes
Tout public dès 5 ans
Durée : 40 min
Genre : Cirque
acrobatique burlesque**

**LA NUIT
DU CIRQUE
14 15 16
NOV 2025**

La fuite
Compagnie Hold Up & Co

Cette petite forme de cirque réinvente la figure du clown qui fit les grandes heures du cinéma muet.

Sac sur le dos, Hektor, en quête de liberté, affronte les obstacles en série que la vie sème sur sa route. Tels Charlie Chaplin et Buster Keaton, Hektor se démène comme il peut dans ce monde inhospitalier. Tour à tour acrobate, mime, danseur, il traverse une multitude de situations burlesques.

Au-delà du rire, on assiste à ce qui ressemble à une tentative d'émancipation vitale.

La presse en parle :
Un spectacle inoubliable aux faux airs de Buster Keaton – Télérama
« L'incroyable acrobate Matias Pilet. »
- Le Canard Enchaîné
« On en redemande. Ce spectacle, égrené sur des airs de piano qui reprend des hits de Chaplin et même de Malher, est parfait. » - Le Figaro

Horaires et contact de la Mairie

Lundi et Mardi - 9H/12H - Jeudi - 14H/17H

05 55 66 60 61 - commune.donzeil@orange.fr

Retrouvez Le Lien sur notre site internet www.le-donzeil.fr